

touche sur lequel sont ces mots : GARDE D'HONNEUR DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE ; le tout gravé par un nommé Lebrun. Il doit être dit que l'aigle héraldique a les ailes ÉPLOYÉES, c'est-à-dire le bout relevé vers le haut de l'écu, ce qui est la règle ; néanmoins, sous l'empire, on l'a fréquemment fait au vol ABAISSÉ, c'est-à-dire le bout des ailes tendant à la pointe de l'écu, ce qui est l'exception, et cette habitude a prévalu, parce qu'elle est peut-être plus académique. Ainsi, Lyon sous l'empire portait : DE GUEULES AU LION D'ARGENT, AU CHEF DES BONNES VILLES DE L'EMPIRE DE PREMIER ORDRE, QUI EST DE GUEULES A TROIS ABEILLES D'OR POSÉES EN FASCE.

A l'avènement de la Restauration, l'Armorial de l'empire se trouva de fait anéanti ; mais la confusion subsista encore quelque temps dans les armoiries, jusqu'à ce qu'elles revinsent aux anciens principes.

Beaucoup de villes avaient perdu leur indépendance dans la Révolution, et d'autres en avaient acquis en devenant chef-lieu du département ; Louis XVIII, par ordonnance du 26 septembre 1814, autorisa les villes auxquelles la monarchie avait déjà donné des armoiries à les reprendre, à la charge par elles de se pourvoir par devant sa Commission du sceau. Le 11 février 1818 seulement, il y eut délibération du conseil municipal sur l'initiative du maire baron Rambaud, par laquelle la ville se retirait pardevant le garde des sceaux pour obtenir des lettres-patentes portant attribution de ses anciennes armoiries et la permission d'y ajouter une épée haute d'argent en la patte dextre du lion (1) en mémoire de sa défense héroïque contre les armées de la Convention.

Alors le roi, par lettres patentes signées de sa main le

(1) Dans une des médailles d'Antoine, on trouve déjà un lion tenant une épée dans sa patte dextre, voyez Mionnet : De la rareté et du prix des médailles romaines, p. 70. (LEYMARIE, *Revue du Lyonnais*).